

Sorry, but this page still haven't any translation.

We hope this will be fixed in the near future.

Enjeu 3 : agir avec les territoires en préservant leur environnement

Un environnement commun protégé, restauré et valorisé doit être la base d'un dialogue et d'une vision partagée de HAROPA PORT. Cartographie des espaces, analyse des espèces, assainissement des eaux, réhabilitation de sites pollués et plantations doivent finaliser l'intégration du port dans son environnement. L'adaptation aux effets du changement climatique implique l'étude de vulnérabilité du territoire, la définition d'actions prioritaires et la création d'un outil commun de gestion de crise.

Published on 9/10/2025 - Updated 31/10/2025

Ambition 7 : concilier aménagement portuaire et biodiversité

©HAROPA PORT / Laurent Guichardon

- Améliorer la qualité environnementale des espaces artificialisés ;
- Recourir à la densification des implantations et à la sobriété dans l'aménagement des espaces à vocation portuaire avec une gestion dynamique et prévisionnelle de la logique « éviter, réduire, compenser » aux différentes échelles territoriales ;
- Construire un schéma directeur du patrimoine naturel permettant la valorisation des espaces naturels et l'amélioration de leurs fonctionnalités écologiques.

Ambition 8 : bâtir une vision partagée, concertée et interrégionale dans le cadre d'un dialogue territorial

©HAROPA PORT

- Mener une concertation en continu avec les territoires ;
- Renforcer l'interface ville-port et favoriser la mixité des usages ;
- Faire progresser la connaissance du port, de ses aouts et de ses activités, et rendre lisible la création de valeur pour le territoire.

Ambition 9 : anticiper les effets du changement climatique à travers un plan d'adaptation

- Prévoir les risques d'inondation et de submersion sur la base des Plan de prévention des risques naturels d'inondation (PPRI) et Plan de prévention des risques littoraux (PPRL) ;
- Adapter l'écosystème portuaire aux autres impacts du réchauffement climatique (chaleur, vent, tempêtes, etc.) tout en responsabilisant les industriels installés sur notre territoire.

URL of the page:

<https://projetsstrategique.haropaport.com/en/node/6438>

Aménagement des zones portuaires à l'interface ville/port au Havre (citadelle, Gironde, Pondichery)

Aménagements paysagers de l'interface ville/port à Rouen

Un exemple de SNCRR : le marais Vernier

En tant qu'acteur majeur de l'axe Seine, HAROPA PORT doit mettre en œuvre des mesures adaptées pour compenser les impacts sur l'environnement liés à des projets d'aménagement. Le site du marais Vernier présente dans ce cadre un intérêt certain. Une zone de 195 ha a pour vocation de devenir un site naturel classé pour la restauration et la renaturation. Dans cette démarche, un inventaire faunistique et floristique ainsi que sur les habitats et fonctionnalités doit être réalisé afin de disposer de l'ensemble des données.

Tout au long de l'axe Seine

- Assainissement et amélioration de la qualité des eaux sur l'ensemble des installations
- Mise en place de contrats de territoires dans le cadre du 12^e plan de l'agence de l'eau Seine-Normandie

Focus sur des projets

➤ de déploiement des SNCRR

Les sites naturels de compensation, de restauration et de renaturation (SNCRR), ont été créés par le Code de l'environnement le 23 octobre 2023. Ce dispositif, unique en Europe, encourage et valorise les opérations de restauration de la biodiversité. Il s'agit du premier dispositif national de crédits biodiversité.

➤ de renforcement de l'interface ville/port

Envie de donner votre avis ?

Pour le faire, [cliquez ici](#).

